Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan
Assemblée générale annuelle
Le samedi 11 mars 2006
Carrefour des plaines, Regina

Procès-verbal

Présences : Me Neil Turcotte, Me Roger Lepage, Juge Guy Chicoine, Me Marylynne Beaton, Me Lloyd Stang, Me Joseph McHattie, Me Henri Chabanole, Michel Vézina, Me Sylvie Léger et Céline Desrosiers

1. *Ouverture de la séance*
   Le président Me Neil Turcotte souhaite la bienvenue

2. *Élection du président ou de la présidente de la séance et nomination d'un président ou d'une présidente d'élection*
   AGA-06-0001
   « Que Michel Vézina soit le président d'assemblée et président d'élection »
   Proposée : Me Lloyd Stang Appuyée : Me Roger Lepage
   Adoptée!

3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
   AGA-06-0002
   « Que l'ordre du jour soit adopté avec le varia ouvert »
   Proposée : Juge Albert Lavoie Appuyée : Me Lloyd Stang
   Adoptée!

4. *Lecture et adoption du procès verbal de l'AGA du 5 février 2005*
   AGA-06-0003
   « Que le procès verbal soit adopté »
   Proposée : Me Neil Turcotte Appuyée : Me Marylynne Beaton
   Adoptée!

5. *Affaires découlant du procès verbal*
   Suivi de la proposition **AGA-05-0004** « Que l'AJEFS forme un comité provincial de la conférence des juristes d'expression française et qu'elle demande à l'ABC section Saskatchewan d'être reconnue comme entité.»

   Me Roger Lepage suggère que Me Neil Turcotte poursuivre l'organisation de ce comité provincial. Me Neil Turcotte accepte.

6. *Rapport de la présidence*

AGA-06-0004

« Que le rapport de la présidence soit adopté »

Proposée : Me Neil Turcotte Appuyée : Juge Albert Lavoie

Adoptée!

7. *Rapport de la direction générale*

AGA-06-0005

« Que le rapport de la direction générale soit adopté »

Proposée : Me Lloyd Stang Appuyée : Me Henri Chabanole

Adoptée!

8. *Lecture et adoption du rapport financier vérifié au 31 mars 2005*

AGA-06-0006

« Que le rapport financier vérifié au 31 mars 2005 soit adopté »

Proposée : Me Marylynne Beaton Appuyée : Me Roger Lepage

Adoptée à l'unanimité!

Lecture du rapport financier au 31 janvier 2006

AGA-06-0007

« Que le rapport financier au 31 janvier 2006 soit reçu »

Proposée : Me Marylynne Beaton Appuyée : Me Lloyd Stang

9. *Nomination d'un vérificateur ou d'une vérificatrice*

AGA-06-0008

« Que la firme Lizée Gauthier soit nommée vérificatrice des états financiers pour l'année financière 2005-2006 »

Proposée : Me Marylynne Beaton Appuyée : Me Roger Lepage

Adoptée à l'unanimité!

10. *Rapport du comité de mise en candidature*

Le juge Guy Chicoine nous mentionne que Me Neil Turcotte quitte la présidence mais il désire poursuivre à titre de conseiller et que Me Shane Parker ne renouvelle pas sa candidature.

Tous les autres membres du Conseil d'administration désirent poursuivre leur mandat.

Il propose la candidature de Me Lisette Leblanc.

Le président demande s'il y a d'autres nominations.

AGA-05-0009

« Que les nominations soient closes »

Proposée : Me Neil Turcotte Appuyée : Juge Guy Chicoine

Adoptée à l'unanimité!

Le Conseil d'administration 2006-2007

Présidence	Me Peter Bergbusch
Vice-présidence	Me Lloyd Stang
Secrétaire, trésorière	Me Marylynne Beaton
Conseillers/ères	Me Rupert Baudais
	Me Roger Lepage
	Me Neil Turcotte
	Me Lisette Leblanc
Représentants de la magistrature	M. le juge Guy Chicoine
	M. le juge Albert Lavoie

12. Questions diverses

Revue de la common law : Ajouter au formulaire d'adhésion des membres qu'ils pourront signifier leur désir de s'abonner à la revue.

FAJEF-ABC : Me Lepage nous invite à la Conférence des juristes d'expression française du Barreau canadien qui aura lieu du 14 au 18 août à St-John, Terre-Neuve. Un atelier sur les « Services policiers en français au Canada » sera présenté par divers panélistes. Me Lepage souligne que l'an dernier, à la Conférence juridique canadienne et l'exposition de l'ABC il y a eu une résolution au sujet de la nomination d'un nombre adéquat de juges bilingues dans tous les tribunaux qui avait été adoptée à l'unanimité.

La prochaine réunion du Conseil d'administration de la Fédération des juristes d'expression française aura lieu du 3 au 6 mai à St-Denis, Saskatchewan.

13. Levée de la séance

Juge Lavoie propose la levée de la séance à 16 h 28.

M M Beaton

_____

_____